



BOISSETTES, le 17 mars 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en mairie le

Samedi 21 mars 2026 à 10h30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 décembre 2025
- Délibération sur l'installation du conseil municipal
- Délibération pour l'élection du maire
- Délibération pour la fixation du nombre d'adjoints
- Délibération pour l'élection des adjoints
- Délibération pour l'approbation de la charte de l'élu local
- Délibération sur les délégations consenties au maire
- Délibération sur les indemnités du maire et des adjoints
- Délibération portant sur la modification du régime indemnitaire RIFSEEP
- Délibération sur le groupement de commande du SDESM pour le marché de maintenance de l'éclairage public 2027-2030
- Délibération sur l'adhésion des communes de Cesson et Sammeron au SDESM

- Décisions du maire

- Tour de table

La présence est obligatoire aux conseils, vous trouverez un pouvoir en cas d'absence.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Thierry SEGURA